



Demande d'accès au mécanisme du Comité central de perfectionnement pour le règlement de différends dans les établissements (clauses 7-2.05 D) et G) de l'Entente locale)

Identification (en lettres moulées)

Nom	_____	Prénom	_____
Matricule	_____		
Établissement	_____		
Courriel CSMB	_____		

Description du motif d'insatisfaction. Joindre les documents pertinents

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant Date _____

Espace réservé au Comité central de perfectionnement

Date de réception de la demande :	_____
Date d'étude de la demande par le Comité :	_____
N° de dossier :	_____
Recommandation du Comité central de perfectionnement au SRH	
Considérant :	
1.	_____
2.	_____
3.	_____
4.	_____
5.	_____
6.	_____
7.	_____
8.	_____
Recommandation du comité central de perfectionnement au SRH et à la demanderesse (7-2.06 A) et D)) envoyée le _____	
Signature CSMB	_____
Signature SEOM	_____

Les demandes doivent être envoyées par le courrier interne ou par courriel à :

Suzanne Laverdure, coordonnatrice Service des ressources humaines (631)
suzanne.laverdure@csmb.qc.ca

Sébastien Vincent, SEOM (808)
s.vincent@seom.qc.ca

Espace réservé au SRH

Accepté

Refusé

Motifs

Date : _____

Signature : _____

Communication de la décision à l'enseignante ou l'enseignant et à la direction le _____